

Charpentier +

N° 347

C.P: DU 19 OCTOBRE 2021

Prix: 300F

Votre information, notre devoir

Quotidien indépendant d'informations et d'analyses sur la vie politique, économique, sociale et du développement de la République centrafricaine et actualités internationales

Directeur de Publication: AZOUNDAO Christian, 72258039/75036410

Bangui-RCA membre du COMECA-Autorisation du 23 novembre 1998

Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la République centrafricaine du 12 octobre 2021



L'artiste congolais Antoine WADA alias "DJO-BALRD" en collaboration avec Armand Touaboy, sur la voie de mettre en place la fédération des artistes en RCA

La Fondation Synthia Bouvier Garzon dans le 5ème Arrdt reçoit un don en kits scolaire de la MISLOG

Le PPLD dénonce le complotisme des leaders de la COD – 2020 avec l'ogre Touadéra contre le peuple et claque la porte CAMSCHOOL; dans une véritable dynamique de l'enseignement professionnel universitaire en RCA

Le groupe Wagner se substitue à l'autorité de l'État en Centrafrique, selon Paris

Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la République centrafricaine du 12 octobre 2021



XII. Observations

87. La conclusion du cycle électoral législatif en août a marqué une étape importante pour la fragile démocratie de la République centrafricaine. Je salue les citoyens qui ont exercé leur droit de vote, contribuant ainsi au maintien de l'ordre constitutionnel. Il est temps à présent que le Gouvernement et les institutions centrafricaines, et en particulier les élus, redoublent d'efforts pour répondre aux attentes de la population qu'ils servent, à savoir mettre un terme au conflit permanent, aux déplacements, aux exactions visant des minorités religieuses et ethniques, et aux violences sexuelles, et participer activement au processus de pacification tel que promis lors du Forum de Bangui en 2015. La paix ne peut être maintenue par des moyens militaires. Dans la droite ligne de l'Accord politique de 2019, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs a demandé au Gouvernement de déclarer un cessez-le-feu. Je réitère cet appel et invite le Gouvernement à poursuivre son action en faveur d'une issue politique à la crise, tout en redoublant d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes du conflit.

88. Je me réjouis de l'adoption du plan stratégique de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui donne la marche à suivre, avec le concours de la région, pour relancer le processus de paix, en particulier la mise en

œuvre de l'Accord politique de 2019. Je demande aux partenaires régionaux d'adopter une approche coordonnée afin de veiller à ce que tous les efforts soient pleinement alignés à l'appui de l'exécution de l'Accord politique. J'exhorte le Gouvernement et les groupes armés à prendre des mesures rapides et concrètes en vue de l'application effective de l'Accord, à commencer par la déclaration d'un cessez-le-feu et l'arrêt immédiat des hostilités par tous les acteurs. Tous les acteurs devraient continuer à se servir de l'Accord comme d'un cadre pour résoudre le conflit dans le pays.

89. Je me félicite de l'invitation faite par le Président aux combattants de la Coalition des patriotes pour le changement de déposer les armes et de réadhérer aux mécanismes de mise en œuvre de l'Accord, ce qui a permis un véritable dialogue, notamment au niveau local, pour les minorités, les femmes et les jeunes. J'invite le Gouvernement à continuer de s'employer à assurer la mise en œuvre d'un programme complet de démobilisation, de désarmement, de réintégration et de rapatriement conduisant à la dissolution des groupes armés.

90. S'il est encourageant que les préparatifs se poursuivent en vue d'un dialogue républicain, je rappelle qu'un dialogue ne peut réussir que s'il est véritablement inclusif, si les griefs sont entendus et qu'une suite y est donnée, et si toutes les parties prenantes, en particulier les femmes et les jeunes, ont voix au chapitre, y compris ceux qui résident en dehors de Bangui. J'espère que les préparatifs seront achevés rapidement afin qu'un dialogue vraiment inclusif puisse avoir lieu. Je condamne par ailleurs le fait de prendre pour cible des membres de l'opposition politique, ce qui alimente la méfiance.

91. Je salue les efforts déployés pour faire avancer les préparatifs en vue de la tenue des élections locales en septembre 2022 qui, si elles sont ouvertes à toutes et à tous, offriront une occasion inestimable de faire avancer le processus de paix, notamment en élargissant

l'espace politique et en favorisant la décentralisation, tout en s'attaquant aux obstacles à la participation des femmes. Le fait que les autorités nationales prévoient de mettre à jour la liste des électeurs est une avancée, qui permettra aux personnes déplacées dans le pays et aux réfugiés de retour dans le pays et aux autres citoyens nouvellement éligibles de participer. La création d'un climat sécuritaire et politique propice au retour sûr, digne et durable des réfugiés reste cruciale. Il sera également important que le Gouvernement mobilise des ressources suffisantes non seulement pour la tenue de ces élections, mais aussi pour les nouvelles administrations locales qui en émergeront. J'encourage les partenaires à fournir l'appui financier et technique nécessaire, en coordination avec l'assistance électorale de la MINUSCA.

92. Je salue l'adoption du programme du Gouvernement, qui traduit la volonté d'œuvrer en faveur d'une société inclusive et d'une économie plus ouverte avec une participation significative des femmes et des jeunes. Pour concrétiser cet engagement, il faut instaurer des conditions économiques favorables et améliorer la gouvernance financière. J'accueille avec satisfaction les efforts du Gouvernement pour améliorer la gestion financière en coordination avec les partenaires internationaux et j'invite le Gouvernement à continuer d'améliorer la collecte des recettes, le contrôle des dépenses et la lutte contre la corruption.

93. Je demande au Gouvernement de continuer à donner la priorité à la réforme du secteur de la sécurité, en mettant l'accent sur la consolidation de la gouvernance et du contrôle démocratique des institutions de sécurité. Cela permettrait la constitution progressive de forces de sécurité nationales professionnelles responsables et tenues de rendre des comptes, et capables de protéger efficacement les civils et d'aider l'État à consolider son autorité. J'encourage les autorités nationales à intensifier la coordination de l'aide internationale à l'appui de la réforme du secteur de la sécurité pour une meilleure cohérence et une plus grande complémentarité des efforts et des ressources.

94. Je reste par ailleurs profondément inquiet par la persistance des violations des droits humains et des atteintes à ces droits, notamment les violences sexuelles liées au conflit, commises par toutes les parties au conflit. Je déplore la stigmatisation et la prise pour cible de certaines communautés ethniques et religieuses soupçonnées de collusion avec des groupes armés. J'appelle toutes les parties au conflit en République centrafricaine à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. J'accueille avec satisfaction la décision du Gouvernement de créer un forum d'échange d'informations au sujet des violations des droits humains et je souhaite que cette entité reçoive tout l'appui politique nécessaire. Je rappelle que c'est aux autorités nationales qu'incombe au premier chef la responsabilité de protéger les civils et je leur demande de coordonner efficacement tous les acteurs de la sécurité dans le pays afin de garantir que les droits humains de tous les résidents soient respectés. Je félicite le Gouvernement d'avoir décidé de mettre en place une commission spéciale d'enquête sur les violations des droits humains et espère que ses conclusions aideront à mettre un terme à l'impunité, amèneront les responsables à répondre de leurs actes et contribueront à la paix et à la stabilité.

95. Je suis particulièrement préoccupé par l'augmentation des accidents impliquant des engins explosifs. Leur coût en termes de victimes civiles et de répercussions sur les activités humanitaires et de maintien de la paix est inacceptable. Je demande à toutes les parties de coopérer avec l'ONU pour localiser et neutraliser ces engins.

96. La population de la République centrafricaine exige que justice soit faite et que l'impunité cesse. Il est donc important de continuer à mettre en place des systèmes d'application de la loi et de justice impartiaux et indépendants et de résoudre les problèmes d'incarcération chronique, avec un appui coordonné des partenaires. Je suis particulièrement optimiste quant aux progrès réalisés par la Cour pénale spéciale et insiste sur

l'importance d'un appui international continu. Je me félicite de la représentation des femmes (45 %) au sein de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation et de la nomination d'une femme à la présidence de la Commission et j'appelle la Commission à commencer ses travaux promptement.

97. La population de la République centrafricaine, et en particulier les plus vulnérables (enfants, femmes, personnes âgées, minorités), continue de dépendre d'une aide humanitaire vitale. Les acteurs humanitaires continueront de répondre aux besoins les plus pressants de la population, malgré un environnement opérationnel de plus en plus hostile. J'invite tous les donateurs à contribuer généreusement au financement intégral du plan de réponse humanitaire.

98. Je reste préoccupé par le nombre inacceptable d'actes hostiles impliquant les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, ainsi que le personnel de sécurité déployé de manière bilatérale et d'autres personnels prenant pour cible la MINUSCA, ainsi que par la persistance des campagnes de désinformation. Ces actes entravent l'exécution du mandat de la Mission, mettent en danger la vie des soldats de la paix et enfreignent les engagements du Président Touadéra et du Gouvernement, y compris ceux pris dans le cadre de l'accord sur le statut des forces avec la MINUSCA. J'exhorte le Président à continuer de prendre des mesures concrètes pour faire cesser les agissements qui font peser de graves risques sur la sûreté et la sécurité des soldats de la paix et pour créer un environnement propice à l'exécution du mandat de la MINUSCA.

99. La décision que j'ai prise de rapatrier un contingent militaire au mois de septembre 2021 est le reflet de ma politique de tolérance zéro et se veut un signe du sérieux avec lequel les Nations Unies prennent en compte toutes les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Je regrette profondément la souffrance infligée aux personnes rescapées et réitère l'engagement des Nations Unies à œuvrer de concert avec ses partenaires

pour faire en sorte que chaque survivant(e) reçoive une assistance. En outre, l'ONU continuera de veiller à ce que chaque allégation fasse l'objet d'une enquête approfondie, et je demande aux États Membres d'œuvrer avec nous en ce sens. J'exhorte en outre tous les pays contributeurs de contingents et de personnel de police de prendre des mesures énergiques pour prévenir et combattre ces violations. Je renouvelle ma détermination à éradiquer l'exploitation et les atteintes sexuelles et réaffirme mes instructions à l'intention du personnel des Nations Unies et de ceux qui travaillent sous le drapeau de l'ONU de faire de même.

100. La présence de la MINUSCA en République centrafricaine, sa sécurité robuste, sa capacité à protéger les civils et son rôle politique indépendant restent particulièrement essentiels. Je recommande donc que le Conseil de sécurité proroge d'un an le mandat de la MINUSCA, jusqu'au 15 novembre 2022, en maintenant l'effectif militaire et l'effectif de police autorisés au niveau actuel, élevé par la résolution 2566 (2021) du Conseil de sécurité, et en poursuivant son mandat et ses priorités, notamment en ce qui concerne l'assistance électorale.

101. Je me félicite des promesses de contributions faites par les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, et je leur demande d'accélérer le déploiement des militaires et du personnel de police nécessaires pour appuyer les opérations de la Mission et l'exécution de son mandat.

102. Pour terminer, je tiens à remercier mon représentant spécial pour la République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, de la manière dont il a mené les opérations et du dévouement dont il fait preuve. Je suis reconnaissant du dévouement du personnel civil et du personnel en tenue des Nations Unies qui s'acquittent du mandat de la Mission, les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police et les pays donateurs. Je félicite également les organisations régionales, multilatérales et non gouvernementales, ainsi que tous les autres partenaires pour leur précieuse contribution.

CAMSCHOOL; dans une véritable dynamique de l'enseignement professionnel universitaire en RCA

CAMSCHOOL, établissement de réf-



rence situé sur l'avenue Docteur CONJUGO dans l'enceinte de l'Ecole Inter Etats de Douanes créé et dirigé par le professeur Henri KOULAYOM est dans la perspective de la dynamique de la mise en œuvre de ses objectifs orientés vers l'avenir meilleur et assuré. En tenant à cœur son engagement contenu dans son cahier de charge, Henri KOULAYOM fait de l'enseignement supérieur professionnel sa préoccupation pour ouvrir à la RCA des accès faciles aux différentes formations pour une véritable révolution professionnelle et entrepreneuriale. De ce fait, sont entreprise éducative, en 11 ans d'existence, a pu créer des formations pluridisciplinaires pour des frais raisonnables répondant à la dimension des étudiants, ce qui fait de CAMASCHOOL un établissement universitaire privé la moins cher de la RCA.

Récemment avec la signature de l'accord de partenariat du 30 septembre 2021 avec YUNUS à l'orée de la rentrée académique 2021-2022, une nouvelle lueur d'espoirs se pointe à l'horizon pour tous ceux qui envisagent poursuivre dans les formations professionnelles universitaires avec de nouvelles filières et conditions tarifaires raisonnables et imbattables.

Cette innovation a été annoncée lors d'une conférence de presse pendant laquelle, le professeur KOULAYOM, fondateur de CAMSCHOOL avait présenté les nouvelles orientations sur le plan pédagogiques que scolaire en passant par les nouvelles grilles tarifaires, ce qui constitue des atouts majeurs pour cette année académiques 2021-2022.

Depuis sa création en 2012 jusqu'à ce jour, le bilan réalisé par CAMSCHOOL a été toujours largement au-dessus de la moyenne. Ce qui se présente comme secret de l'incitation et de l'attractivité de bon nombre d'étudiants qui s'intéressent à s'inscrire dans ce grand établissement privé dans les différentes filières offertes.

Compte tenu du sérieux et les défis relevés dans son engagement d'assuré des formations de qualité homogènes, CAMSCHOOL traduit par une approche globale associant enseignants, étudiant, entreprises et l'apprentissage professionnalisé dans une efficacité sans reproche.

En vue de répondre effacement et durablement aux besoins de ses apprenants, l'engagement de CAMSCHOOL s'adapte aux caractéristiques des normes notamment le respect des modules inscrits programmes officiels et la collaboration pédagogique dans les suivis des étudiants sur le terrain et dans la recherche pour une meilleure adaptation et progression. De ce fait, CAMSCHOOL a vite retenu l'attention des instances internationales, ce qui a valu son intégration au bureau international de YNUUS SOCIAL BUSINESS CENTER (YSBC) tout comme NEW SOCIAL BUSINESS du grand renommé professeur YUNUS, sacré prix Nobel de la paix 2006.

Dans le respect des normes universitaires, le déroulement des examens obéissent à la mise en place d'une équipe pédagogique relevant du corps des professeurs hautement qualifiés ainsi que des professionnels internationaux pour la supervision et la mutualisation des résultats.

Ainsi, fort de ce partenariat étroit avec YUNUS SOCIAL BUSINESS CENTER et en collaboration avec l'université de Bangui, CAMSCHOOL opte pour cette année académique 2021-2022 apporter des opportunités en guise de réponse rapide et cohérente pour amoindrir les difficultés et pousser les étudiants désirant intégrer la vie professionnelle à s'inscrire massivement.



Des filières multiples à des prix défiant sont donc proposées dans les suivants :

- Science de Gestion Appliquée ;
- Comptabilité Contrôle Audit ;
- Finance Banque ;
- Gestion des Ressources Humaines ;
- Administration et Gestion des Entreprises ;
- Gestion des Projets ;
- Marketing et Commerce International ;
- Gestion Logistique et Transport
- Gestion des Associations et des ONG (GAO)

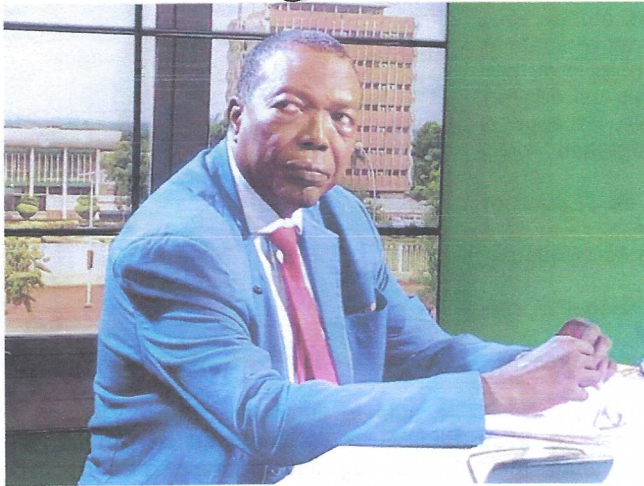
Offre province et Travailleurs: Si vous êtes en province, vous avez la possibilité de faire les cours en ligne, avec un regroupement au centre de province ou de Bangui deux fois par an pour les examens.

Au bénéfice des efforts visibles déployés, le CAMSCHOOL mérite bien d'être encouragé à sa juste valeur sans oublier Henri KOULAYOM qui a fait preuve d'un travail abattu en jouant pleinement son rôle de leader pédagogique au service de l'enseignement supérieur professionnel en RCA et en participant à tant qu'entrepreneur éducatif à l'œuvre du relèvement. Il faut également l'engagement du professeur KOUMAYOM dont carnet d'adresses a permis de décrocher cette convention combien bénéfique pour les étudiants avec YUNUS dit « ami des pauvres ».

Plus besoin de de sortir à l'extérieur CAMSCHOOL a toutes les solutions

Christian Azounda

Le PPLD dénonce le complotisme des leaders de la COD – 2020 avec l'ogre Touadéra contre le peuple et claqué la porte



Le Président Fondateur du Parti Panafricain pour les Libertés et le Développement (PPLD)

Monsieur le Président en exercice de la Coalition de l'Opposition Démocratique (COD-2020)

BANGUI Objet : Retrait du PPLD de la COD-2020

Monsieur le Président, Le Bureau Politique du PPLD, réuni en séance ordinaire le vendredi 15 octobre 2021 a fait le bilan de sa participation à la COD-2020 depuis sa création jusqu'à ce jour.

Il est utile de rappeler Monsieur le Président que le PPLD est d'obédience panafricainiste et se place résolument et toujours dans les initiatives qui portent sur la défense des intérêts et au bien-être des masses populaires tant centrafricaines qu'africaines.

Tel a été le sens de l'engagement du PPLD hier dans la plateforme E ZINGO BIANI et aujourd'hui dans la COD-2020.

Malheureusement le PPLD constate que les objectifs aussi nobles contenus dans la Charte de la COD-2020 n'étaient que des vœux pieux et que la COD-2020 n'avait de Coalition que le nom.

Les faits et agissements de certains leaders composant la plateforme ont démontré que leur égo avait toujours pris le dessus sur l'esprit d'équipe.

Ces agissements ont porté un coup dur à l'objectif que s'était fixé la COD-2020 à savoir la conquête et la gestion commune du pouvoir. Les faits suivants attestent de la véracité de notre observation :

1) l'incapacité de la COD-2020 à présenter un candidat unique face au Président Touadéra lors des élections pré-

sidentielles de décembre 2020 a fourni un prétexte à ce dernier pour truquer lesdites élections et se proclamer élu au premier tour ;
2) alors que tout portait à croire que le second tour des élections législatives ne devait offrir de bonnes perspectives pour l'opposition la décision de suspendre la campagne du second tour des législatives n'a pas été observée par les uns et les autres et la suite est connue.

Après que tous les recours auprès de la Cour Constitutionnelle n'aient pas abouti et la reprise des hostilités au plan militaire, la COD-2020 avait exigé la tenue d'un dialogue politique inclusif devant regrouper les belligérants et l'ensemble des forces vives de la Nation pour trouver une solution définitive à la crise post-électorale.

C'est ainsi que le pouvoir a accepté le principe de la convocation d'un dialogue républicain. La COD-2020 avait rejeté la procédure mise en place de manière unilatérale par le pouvoir en refusant de prendre part aux consultations caporalisées par ledit pouvoir.

Après avoir obtenu des concessions minables, la COD-2020 a accepté d'envoyer deux de ses représentants au Comité d'Organisation du Dialogue Républicain (CODR) tout en posant des conditions pour rester dans le processus.

Sur le plan règlementaire, la COD-2020 a exigé que quatre points soient inscrits de manière claire dans le règlement intérieur du CODR pour palier au déséquilibre crée par la prépondérance des membres et alliés du Mouvement Cœurs Unis (MCU) au sein du Comité. Il s'agissait de/du :

- l'exclusivité ;
- consensus ;
- la validité du rapport final par la signature par tous les membres du Comité ;
- la neutralité.

Sur les quatre exigences de la COD-2020, l'exclusivité et la neutralité ont été rejetés par le pouvoir. Sur le plan des thématiques à débattre lors du Dialogue républicain, la COD-2020 a conformément aux promesses du Président de la République qui

nous avait rassuré qu'il n'y aura aucun sujet tabou a soumis les thèmes suivants :
- la sécurité ;
- la résolution de la crise postélectorale la COD-2020 ne reconnaissant toujours pas la légitimité du Président Touadéra ;
- les réformes institutionnelles ;
- la bonne gouvernance.

Aucun des thèmes n'a été reconnu et accepté par le Comité.

Malgré cette situation qui dépeuple la COD-2020 de ses revendications irrévocables, nos représentants au Comité ont continué à participer aux travaux alors que le Règlement intérieur n'est jusqu'ici pas signé. Que dire Monsieur le Président de cette attitude ? Nous rappelons que la COD-2020 avait indiqué que ces points constituaient la « ligne rouge » qu'elle ne saura franchir en cas de non prise en compte.

Le PPLD s'étonne de l'attitude des témoins de la plateforme qui veulent tête baissée aller à ce dialogue dont les fondements sont déjà fragilisés par un pouvoir qui par instinct de conservatisme ne veut pas d'un dialogue inclusif et ou certains sujets seront tabous ?

Monsieur le Président, les tergiversations de la COD-2020 et l'inconséquence qui caractérisent ses prises de positions ne seront pas comprises par la population et continueront à perpétuer la souffrance du peuple centrafricain.

N'étant pas en mesure d'obtenir de la COD-2020 que nous puissions suspendre notre participation aux travaux du CODR, le PPLD n'a d'autre choix que de regagner le rang du peuple centrafricain meurtri et livré aux souffrances de tous genres et aux tueries.

Sur décision du Bureau Politique, le PPLD annonce son retrait de la COD-2020 et je suis chargé de vous notifier la Décision.

Que les autres leaders de la plateforme trouvent ici l'expression de ma gratitude pour le travail accompli ensembles même si tout n'a pas été parfait.

Patriotiquement.

Fait à Bangui, le 17 octobre 2021

Sosthène Guetel Dilamkoro

la Fondation Synthia Bouvier Garzon dans le 5ème Arrdt reçoit un don en kits scolaire de la MISLOG



Le lieutenant-colonel Thomas DEBESSE de la MISLOG a procédé, le vendredi 15 octobre 2021 à la remise des kits scolaires aux enfants victimes violences sexuelles pour le compte de la Fondation Synthia Bouvier Garzon dans le 5ème Arrondissement de Bangui au titre de l'année scolaire 2021-2022. Ont honoré de leur présence à la cérémonie, les représentants des ministres de l'Education et celui de l'Action humanitaire, madame le maire du 5ème Arrondissement de la ville de Bangui, des distingués invités et de nombreux enfants concernés ainsi que de leurs parents. Ce don fait suite à plusieurs autres précédemment remis aux enfants de l'école Collomb dans le 7ème, à ceux de l'école Pétévo dans le 6ème, une action à caractère social entreprise par la Mission logistique française. Deux discours ont été prononcés à cette occasion. Il s'agit d'abord de la coordonnatrice de la Fondation Synthia Bouvier Garzon, suivi du lieutenant-colonel Thomas DEBESSE de la MISLOG.

Discours de la coordonnatrice de la Fondation Synthia Bouvier Garzon
Nous vous proposons ci-après, l'intégralité de ces deux discours

Monsieur le Ministre chargé de l'Education nationale

Monsieur et madame les Représentants des ministres invités ;

Monsieur le Président de la Délégation spéciale du 5ème Arrondissement ;

Mesdames les leaders communautaires ;

Chers enfants ;

Distingué invités

L'honneur m'échoit de prendre la parole en cette circonstance pour vous souhaiter la bienvenue au sein de la Fondation Synthia Bouvier Garzon.

La Fondation Synthia est une organisation humanitaire qui intervient à Bangui depuis janvier 2020 et qui mène des actions essentiellement dans les secteurs de la protection, l'éducation et la santé.

Elle répond aux besoins des personnes touchées par les violences basées sur le genre en promouvant l'action humanitaire et social. Elle a initié un projet dénommé « E KIRI NA ECOLE » qui consiste à identifier et enregistrer les mineurs victimes des violences sexuelles liés au conflit et les enfants vulnérables

ayant abandonné leurs études et/ou n'ayant pas de soutien matériel et financier pour continuer les études. L'objectif du projet est de réinscrire ceux/celles qui désirent apprendre le chemin de l'école, les appuyer en kits et favoriser leur intégration socio-familiale.

Monsieur le Ministre chargé de l'Education nationale

Monsieur et madame les Représentants des ministres invités ;

Monsieur le Président de la Délégation spéciale du 5ème Arrondissement ;

Mesdames les leaders communautaires ;

Chers enfants ;

Distingué invités

Les besoins sont énormes car ce fléau ronge à petit feu notre communauté, mais nos moyens sont limités ; c'est dans ce cadre que nous formulons avec vous un vœu de travail main dans la main afin de rendre meilleur l'avenir de ces enfants victimes de violence sexuelle et vivant avec le VIH/SIDA.

Je vous assure l'histoire nous le témoignera. Je rends un vibrant hommage au personnel de Mission logistique française (MISLOG) qui ne ménage aucun effort pour être aux côtés du peuple centrafricain en général et les enfants en particulier.

Je vous assure l'histoire nous le témoignera. Je rends un vibrant hommage au personnel de Mission logistique française (MISLOG) qui ne ménage aucun effort pour être aux côtés du peuple centrafricain en général et les enfants en particulier.



Avant de terminer mon propos, je tiens à remercier nos autorités et la Mission logistique française qui ont cru en nous, en nous appuyant dans cette activité, tout en espérant un partenariat fort pour venir en aide aux enfants et aux femmes victimes de violence sexuelle et vivant avec le VIH/SIDA en République centrafricaine.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Discours du lieutenant-colonel Thomas DEBESSE de LA MISLOG

Monsieur le Ministre de l'Education nationale

Monsieur le Représentant du ministre de l'Action humanitaire

Monsieur le Représentant du ministre chargé du genre

Monsieur le Président de la Délégation spéciale du 5ème Arrondissement ;

Madame la Coordonnatrice de la Fondation Synthia BOUVIER GARZON ;

Distingué invités



Je suis le lieutenant-colonel Thomas DEBESSE, et j'ai l'honneur de commander la Mission logistique française à Bangui. Aujourd'hui c'est avec une émotion sincère que je suis parmi vous et que je participe à ce don de kits scolaires. Avec émotion, parce qu'il est à destination d'une population particulièrement éprouvée, d'une population qui ne devrait jamais connaître ce qu'elle a connu. Des enfants qui ont subi l'inimaginable, des enfants blessés dans leurs corps et leurs esprits qui fort heureusement ont croisé la route de la Fondation Synthia BOUVIER GARZON. Fondation dont le but est de leur redonner la joie de vivre, la confiance envers les adultes, la possibilité de redevenir joyeux et insouciant tels qu'ils auraient dû toujours l'être.

Ces kits scolaires que nous offrons à quelques jours de la rentrée des classes sont à mes yeux bien plus qu'un sac avec des stylos, une ardoise et un cahier avant tout des kits d'espoir pour favoriser l'apprentissage des enfants. Il s'agit pour nous de faire en sorte que tous ces enfants, qui vont en bénéficier, puissent participer à la reprise des cours dans les meilleures conditions au même titre que les autres de Bangui. L'éducation, c'est au savoir, c'est mettre tout le monde sur un pied d'égalité et redonner une chance à tous de sortir de la pauvreté.

Madame la Coordonnatrice de la Fondation Synthia BOUVIER GARZON, nous pouvons être qu'admiratifs devant tant d'engagements, de votre part et de votre équipe, auprès de ces enfants. Je sais à quel point, vous et votre équipe, faites preuve d'un dévouement total pour ces enfants. Vous méritez tout notre soutien. Grace à vos actions vous créez la joie, de la vie, de l'espoir en l'avenir. Je m'arrêterai là car je sais que les enfants sont impatients de recevoir leurs sacs et de participer au spectacle qui va suivre. Aujourd'hui doit être une journée de fête et de joie.

Je vous redis encore mon admiration pour ce que vous faites et la fierté que nous avons, nous soldats français d'être à vos côtés ce jour.

Vive le CENTRAFRIQUE, vive la FRANCE

L'artiste congolais Antoine WADA alias "DJO-BALRD" en collaboration avec Armand Touaboy, sur la voie de mettre en place la fédération des artistes en RCA



La création d'une fédération des artistes en RCA a été au centre des échanges entre les artistes de la RCA et DJO-BALRD, Antoine WADA de son vrai nom venu de la République Démocratique du Congo. Cette rencontre a eu lieu le 14 octobre dernier à Espace culturel Missy Momo en présence de la presse nationale, invitée pour la circonstance sous la supervision de l'Autorité culturelle Armand Touaboy.

L'objectif recherché est de regrouper tous les artistes musiciens dans une plateforme à travers cette fédération ceci, pour jeter les bases d'une véritable organisation à caractère socio professionnel et leur donner un nouvel élan en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Selon l'initiateur DJO BALARD, Il se trouve que le plus souvent, les artistes sont marginalisés et classés au

puissent retrouver leur honneur et leur place dans la société. Il faut noter qu'un artiste est celui dont l'activité principale et source de revenu est la production d'art. Les artistes qui pratiquent un art unique sont généralement désignés par un terme spécifique. Ailleurs, cette profession fait gagner la vie aux autres, mais seulement en RCA que les artistes sont peu considérés. Dans cette optique, DJO-BALARD est venu à Bangui juste pour chercher à trouver un palliatif aux problèmes que rencontrent les artistes. Il sera question de les former dans un premier temps dans plusieurs et divers métiers productifs, leur inciter à créer des entreprises à ce qu'ils embauchent ou qu'ils soient aussi embaucher n'importe où pour leur permettre de mieux se prendre en charge ainsi que leurs familles. De ce fait, DJO-

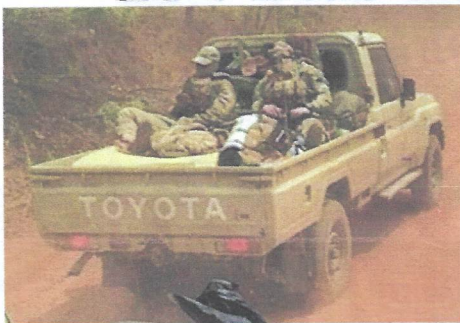
dernier plan. En dehors de leurs œuvres artistiques, beaucoup pensent qu'ils ne sont pas productifs. DJO-BALARD veut par-là s'insurger contre ceux qui ont l'habitude de traiter les artistes musiciens de « quémendeur » en les discréditant afin qu'à travers cette fédération, ceux-ci

BALARD affirme avoir déjà été en contact avec une ONG américaine qui a accepté de financer le projet. Mais sauf qu'il entend d'abord mettre en place cette fédération avant d'activer le dossier. Entre autres, il envisage construire un siège en dehors de Bangui et souhaite entamer une démarche auprès du Ministère de l'Urbanisme pour l'obtention d'une parcelle pouvant abriter la construction de ce siège.

Suite à cette rencontre, l'artiste congolais DJO-BALARD, assisté de l'Autorité culturelle Armand Touaboy a organisé le vendredi 15 octobre une grande soirée dite « soirée de retrouvaille des sapeurs » à la Plantation où, beaucoup de sapeurs centrafricains et congolais y ont pris part. Ensuite, il a effectué une visite au village N'zila sur la route de Mbaïki sur invitation de Mondiba Nicaise, un producteur et promoteur culturel centrafricain, PDG de SOCA CHIMIE. On a noté lors de cette visite, la présence de plusieurs personnalités dont Roger SERETOUNGOU, PDG de l'entreprise Dauphin Royal. Une visite qui a permis à DJO-BALARD de se rendre à l'évidence du beau paysage du village N'zila et toucher du doigt, ses réalités culturelles. Une visite très riche en couleur qui de plus agrémente le séjour de l'artiste congolais DJO-BALARD.

Sassou

Le groupe Wagner se substitue à l'autorité de l'État en Centrafrique, selon Paris



Le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian a accusé dimanche soir les mercenaires du groupe privé russe Wagner de se « substituer » à l'autorité de l'Etat en Centrafrique et d'en « confisquer la capacité fiscale ».

«Lorsqu'ils pénètrent dans un pays, ils multiplient les violations, les exactions, les prédatons pour se substituer parfois même à l'autorité du pays», a-t-il affirmé dans l'émission

«C dans l'air» sur la chaîne France 5. «L'exemple le plus spectaculaire c'est la République centrafricaine où finalement, pour pouvoir se payer, ils confisquent la capacité fiscale de l'Etat», a-t-il dit.

La France, très impliquée militairement dans la lutte antiterroriste au Mali, est vent debout contre une possible arrivée du groupe Wagner dans ce pays pour y former les forces armées locales et assurer la protection des dirigeants. Elle a d'ores et déjà averti les autorités de transition maliennes qu'une présence de Wagner remettrait en cause son engagement militaire au Mali. «Ce n'est pas envisageable pour nous. C'est tout à fait incompatible avec la manière dont nous concevons la lutte contre le terrorisme au Mali», a réitéré Jean-Yves Le Drian.

Le groupe Wagner est soupçonné, notamment par Paris, d'agir pour le

compte du Kremlin là où ce dernier ne veut pas apparaître de manière trop officielle. «Wagner c'est d'abord une société de mercenaires russes qui fait la guerre par procuration pour le compte de la Russie même si la Russie s'en défend (...) Ca ne trompe personne», a martelé le ministre.

Le chef de la diplomatie française s'en est plaint en septembre auprès de son homologue russe Sergueï Lavrov en marge de l'Assemblée générale des Nations-unies à New York. «Je lui ai dit comme cela. Il a dit ce n'est pas moi. Je lui ai dit si c'est vous. Ils se réfugient derrière le fait que tel ou tel Etat a le droit de passer un contrat avec telle ou telle société. Or ce n'est pas la réalité», a-t-il raconté.

«La réalité c'est que ce sont des combattants, des gens qui violent le droit international et remettent en cause la souveraineté même des Etats», a-t-il lancé.